

2011

Formations

Compagnies d'assurance : intégrer les normes IFRS dans vos pratiques comptables

Les méthodologies et les techniques pour la mise en œuvre

Objectifs :

- > Maîtriser les nouvelles règles de comptabilisation issues des normes IFRS
- > Appliquer ces normes aux opérations courantes, notamment la norme IFRS 4 aux contrats d'assurance
- > Mesurer les impacts de la mise en place des IFRS dans les groupes d'assurance
- > Utiliser l'Embedded Value dans le cadre des normes IFRS

Les + de la formation :

- > Une formation dédiée aux organismes d'assurance concernés par le référentiel des normes IFRS, conforme aux dispositions et arrêtés de la nouvelle législation
- > Un panorama complet et synthétique des principales questions liées à la mise en place de la norme IFRS 4
- > Une approche concrète et opérationnelle centrée sur les outils et procédures à appliquer en entreprise
- > La confrontation avec des spécialistes praticiens pour donner une vision transversale des enjeux et perspectives dans un contexte d'harmonisation réglementaire notamment autour de Solvabilité II

Public concerné :

- > Professionnels du secteur assurance
- > Responsables de la consolidation
- > Responsables des comptabilités générales et financières
- > Responsables de la comptabilité technique
- > Contrôleurs de gestion et responsables de la communication financière dans un groupe d'assurance
- > Analystes financiers

Les horaires

Durée : 8 heures
8 h 30 : Café d'accueil
9 h 00 : Début de formation
11 h 00 : Pause
11 h 15 : Formation
12 h 30 : Déjeuner
14 h 00 : Formation
16 h 30 : Pause
16 h 45 : Formation
18 h 00 : Fin de la journée

Qui sommes-nous ?

Société de conseil en actuariat et gestion des risques, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnant dans leurs projets.

Formateur ?



Frédérique Henge, Optimind Actuaire Recherche & Développement, participant au Groupe de Travail IFRS 4 de l'Institut des Actuaire



Thierry Bordi, Optimind Actuaire, membre associé de l'Institut des Actuaire co-animera cette formation.

Où ?

REGUS HAUSSMANN
18 rue Pasquier
75008 paris

Quand ?

15 mars 2011
20 septembre 2011

Les 15 mars et 20 septembre 2011
 Pour vous inscrire, merci de cliquer sur le [lien](#), code : 140116
 Contact : [Christelle VACHET](#) - Tel : 01 49 53 63 32

15
mars
2011

Programme

Compagnies d'assurance : intégrer les normes IFRS dans vos pratiques comptables Les méthodologies et les techniques pour la mise en œuvre

8h45 : Petit déjeuner d'accueil

9h00 – 10h00 : Le cadre conceptuel des IFRS et les nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation

- Les définitions des éléments des états financiers
- Les principes de présentation et d'évaluation
- La liste des normes en vigueur

10h00 – 11h00 : Les nouvelles règles de présentation de l'information financière dans les compagnies d'assurance (IAS 1)

- Les composantes des états financiers
- La présentation de l'information sectorielle et son impact sur les métiers de l'assurance
- Les informations spécifiques à présenter : comptes techniques vie et non vie, les engagements hors-bilan

11h00 – 11h15 : Pause

11h15 – 12h30 : Les opérations courantes dans les compagnies d'assurance

- Le traitement des produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Les immobilisations corporelles et incorporelles
- Les immeubles de placement
- Les contrats de leasing
- Le traitement des provisions

12h30 – 14h00 : Déjeuner

Evaluation des contrats d'assurance et adéquation actif/passif (IAS 39, IFRS 4)

14h00 – 15h15 - L'objectif d'IFRS 4 pour les contrats d'assurance

- Phase 1 : classification, élimination des mécanismes de lissage, tests de suffisance du passif, comptabilité reflet
- Phase 2 : la nouvelle décomposition du passif d'assurance

15h15 – 16h30 : Le traitement des instruments Financiers

- IAS 32 : présentation des instruments financiers
- IAS 39 : comptabilisation et évaluation des instruments financiers
- IFRS 7: informations à fournir
- IFRS 9: instruments financiers

16h30 – 16h45 : Pause

16h45 – 18h00 : Focus : vers une harmonisation européenne des principes de l'Embedded Value

- Notion d'Embedded Value ou de Valeur Intrinsèque (EV)
- Les évolutions des techniques d'évaluation
- La valeur comme outil de pilotage
- Etude de cas : application pratique sur la valorisation la participation aux bénéfices d'un contrat d'épargne en euros